

Brevet Professionnel Conducteur de Machines Agricoles



COMPETENCES

FORMATION PAR ALTERNANCE

☑ Le BP CMA est un diplôme de niveau 4, délivré par le Ministère de l'Agriculture.

CONDITIONS D'ENTREE

- ☑ Être âgé de 18 ans au + tard dans le mois qui suit le début de la formation
- ☑ Fort intérêt pour l'agriculture

DUREE DE FORMATION

- ☑ en formation continue : 1 an
- ☑ à partir de la rentrée 2025, en formation par **apprentissage** : 2 ans, ou 1 an en fonction des précédentes expériences

70 % en entreprise

30 % en formation pratique à la MFR

VALIDATION DE L'EXAMEN

L'examen est validé lorsque les 6 UC qui le composent sont obtenues + 1 UCARE

POURSUITE D'ETUDES POSSIBLES

- BTS TSMA ou GDEA
- CS CMA

Le titulaire du BP CMA utilise les matériels et installations nécessaires à la production et à la manutention de produits agricoles, animaux ou végétaux, à leur stockage, leur conditionnement et leur première transformation, à l'entretien du paysage et à la protection de la nature.

Ce professionnel est capable d'accompagner d'autres salariés s'il doit participer à la conduite d'un chantier ou d'un atelier. Il sait organiser l'activité en prenant en charge la gestion des personnes et la maintenance du parc de matériel, et l'adapter en cas d'imprévu. Il veille aux règles de sécurité et rend compte de l'exécution des travaux. Il connaît les spécificités du travail mécanisé avec le vivant, ainsi que les exigences de qualité des produits et des prestations, et fait ses choix d'interventions techniques en fonction des spécificités agronomiques et des conditions d'intervention.

Il peut exercer ses activités sur une exploitation agricole, dans une CUMA, ou dans une entreprise de travaux agricoles.

Le diplôme valide la « capacité agricole », permettant aux bénéficiaires de prétendre aux aides liées à une installation agricole en tant que chef d'exploitation.



MAISON FAMILIALE RURALE DU PERIGORD VERT
Château de la Filolie - CS 89201 - 24800 THIVIERS
Tél. 05 53 55 15 22 - mfr.thiviers@mfr.asso.fr
www.filolie.com

CONTENU DE LA FORMATION

UNITES CAPITALISABLES :

- Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement
- Organiser le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés
- Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures
- Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles

UCARE aux choix :

- Réaliser les travaux de récolte des fourrages (fenaision)
- Réaliser les travaux de récolte des cultures (battage, ensilage...)

Les UC et UCARE qui composent la formation sont évaluées sur des mises en situation professionnelle

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- Visites et chantiers d'études
- Réalisation de chantiers écoles agricoles
- Journées techniques (CUMA, ETA)

MATERIELS PEDAGOGIQUES

- Atelier pédagogique équipé avec matériels récents, petits outils de diagnostic, de contrôle, ...
- Atelier de construction mécano-soudée (soudure à l'arc, MIG, Chalumeau, Plasma),
- Piste de conduite aménagée avec matériel pédagogique,
- 4 tracteurs de marques différentes de 80 à 120 chevaux (dont un avec chargeur),
- Matériel d'agroéquipement divers,
- Parcelles d'expérimentations pédagogiques,
- Salle informatique

LES + DE LA FORMATION

- ☑ Intervenants professionnels expérimentés et reconnus
- ☑ Accompagnement à l'obtention de financement et à la recherche de structures d'alternance
- ☑ Suivi personnalisé depuis la candidature jusqu'à l'obtention du diplôme
- ☑ Rythme de l'alternance en phase avec la réalisation professionnelle et les activités saisonnières de la filière agricole

STATUTS POSSIBLES

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Congés Individuel de Formation
- Stagiaire de la Formation Continue
- Demandeur d'emploi



COUT DE LA FORMATION

- Formation pouvant être prise en charge à 100% par le dispositif PRF de la Région Nouvelle Aquitaine, et rémunération possible selon statut
- Apprentissage possible avec financement de la formation à 100% par OCPIAT